

# AVIS PUBLIC

## Entrée en vigueur

---

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 10 décembre 2019, adoptait le règlement suivant :

- Règlement 1149-11 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 décembre 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate

---